

CAHIER D'ACTEUR N°15 - Février 2022



Mairie de Marsilly

Contact

Hervé Pineau
5 bis rue des écoles
17137 Marsilly
Tél :0546016732
mairie@marsilly.fr

Présentation de la structure

La commune de Marsilly est une commune littorale de Charente Maritime sur la baie de l'Aiguillon. Une partie de son territoire est en zone Natura 2000 et elle appartient au parc du marais Poitevin.

Sa population est de 3143 habitants.

Elle est sensible aux aléas naturels et constate combien les activités humaines ont pu perturber le régime des courants et provoqué l'envasement de la baie.

Elle a délibéré pour que des éoliennes ne s'implantent pas sur son territoire.

L'énergie éolienne et l'éolien en mer

La mer, pas plus que la terre, ne peut accueillir de parc éolien pour des raisons économiques, environnementales et d'efficacité écologique .

Ce projet constitue un pas important vers la transformation de notre mix énergétique basé sur le couple « nucléaire-hydraulique » vers le couple « ENR-gaz » et nous allons vers plus de CO2 en l'absence de STEP et de stockages économiquement viables.

C'est moins un projet d'efficacité énergétique qu'un projet destiné à venir en aide aux politiques énergétiques de pays comme l'Allemagne et à ceux qui les portent.

Les intérêts financiers étrangers sont d'une façon exagérée les grands bénéficiaires de ces parcs avec pour contributeurs essentiels les consommateurs français et les contribuables français sans que les français, l'économie du pays, la sécurité d'approvisionnement et l'écologie y gagnent.

Le coût est prohibitif au regard du résultat obtenu.

...

Une inefficace transition énergétique

1. Les conséquences d'un mix énergétique avec beaucoup d'ENR

Le mix électrique français basé sur le couple « nucléaire-hydraulique » démontre avec celui de la Suède chaque jour au monde entier sa pertinence quand à la réduction des émissions de CO₂ du fait de la production électrique. La France dégage 42 g de CO₂ /KWh en 2019 (Bilan RTE 2020). Elle dégageait 52 g en 2012 et 61 g en 2010. La lecture des bilans du RTE montre que cette décarbonation est essentiellement due à des transferts de Charbon vers gaz.

L'Allemagne avec plus de 40% d'ENR dégageait en 2019 362 g de CO₂. L'intermittence des ENR a conduit à une hausse des émissions de CO₂ en 2021 de +6.3%.

La puissance électrique allemande en éolien et photovoltaïque représente en 2021 54,5% du parc. 88GW sont pilotables face à 123 GW d'éolien et PV . Malgré ces chiffres et la fermeture de 5GW de centrales charbon en 2021 l'Allemagne ne parvient pas à descendre en dessous des 200 g de CO₂ et encore les statistiques allemandes à travers l'Umweltbundesamt et Agora Energiewende avouent qu'elles considèrent que l'ensemble de la production éolienne a été consommée en Allemagne pour des raisons pratiques ce qui n'est pas le cas et conduit à des exportations au jour le jour, massives et à bas prix. (Nous connaissons désormais sur le marché de temps à autre des prix négatifs car les allemands et danois

doivent exporter !) Le facteur de charge est de 20% et la contribution des éoliennes allemandes a été de 16% de la production totale. Inéluctablement cette intermittence est compensée par des centrales pilotables qui doivent de fait démarrer dans des laps de temps en minutes. Donc nécessairement avec des combustibles fossiles (Deutsch Windguard et UBA).

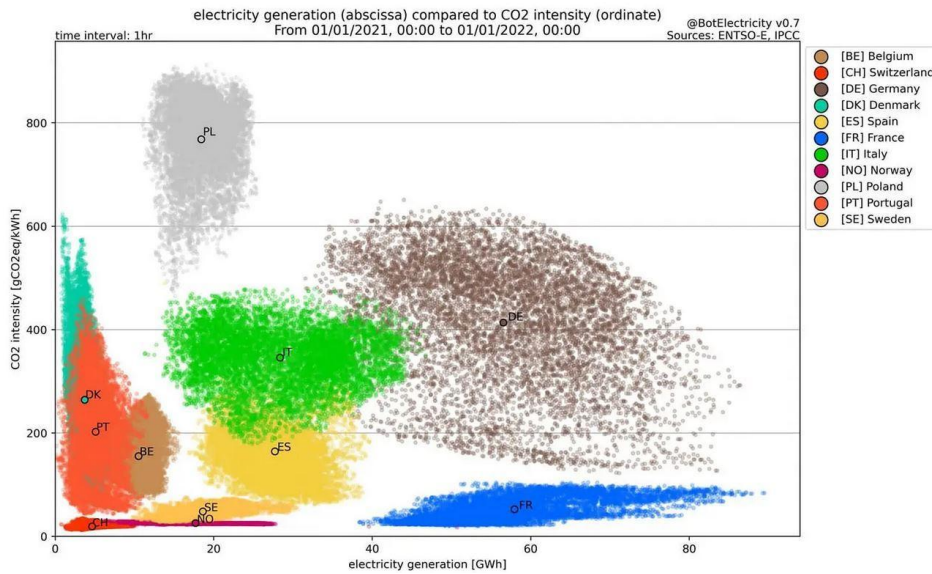
2 Le cas du Danemark et de l'Espagne , des Pays Bas

Les danois sont très en avance sur la place de l'éolien. Avec 75% d'ENR dont 47% d'éolien ils affichent un dégagement de 174g de CO₂ en consommation malgré des chiffres flatteurs en production. Le 16 février 2022 malgré un vent établi le Danemark avec 86% d'ENR dégageait 121 g de CO₂ selon le site danois Tomorrow « electricity Map » .

L'Espagne malgré un bon facteur de charge de son éolien de 24% et 25% de puissance installée en éolien complété par 6 centrales nucléaires ne descend pas en dessous de 110 g de CO₂.

Les pays bas, pays des moulins par excellence choisissent de s'équiper de deux réacteurs nucléaires pour décarboner malgré leur excellence dans l'off shore et la connaissance d'une mer peu profonde et leur domination du sujet.

3 En résumé en Europe



4 Une fausse transition écologique en France

Nous ne pourrions pas décarboner la production électrique française qui est déjà largement décarbonée. Le ministère de la transition écologique le dit lui-même dans la « stratégie bas carbone » (P120 NB 110) « *Malgré le développement volontariste des énergies renouvelables [...] et la faible maturité des solutions de stockage, la France serait contrainte de construire jusqu'à une vingtaine de nouvelles centrales à gaz dans les 7 prochaines années, conduisant à une augmentation forte et durable de nos émissions de gaz à effet de serre* »

On implante donc des éoliennes moins par le souci objectif de réduire les émissions de CO2 en France mais parce que l'on souhaite en implanter.

L'ADEME (base carbone) affiche ainsi l'empreinte carbone des différents moyens de production sur leur durée de vie :

- Nucléaire et hydraulique 6g/kWh
- Eolien terrestre 14g/kWh

- Eolien mer 15,6g /kWh
- Photovoltaïque 43,9g/kWh .
- Centrale gaz 418g/kWh

Quand à opposer « ressources naturelles à mobiliser » pour une source d'énergie ou une autre on doit opposer « les ressources naturelles à mobiliser pour un mix énergétique » par rapport à un autre. Hors la nécessité du recours au gaz avec les ENR couplée à celle de l'extraction de terres rares pour des durées de vie de 20 ans est sans appel.

5 La fausse idée du foisonnement

De 2015 à 2021 l'éolien est passé en France de 10 GW à 18 GW. Fessenheim représentait 1,8 GW, l'hiver 2021-2022 a vu s'effacer 10 GW de nucléaire. 2 centrales charbon ont dû redémarrer car les ENR ne suffisaient pas. On a découvert que le « foisonnement » promis ne répondait pas à sa promesse et qu'en période de froid il n'y a pas de vent.

Sur 75 GW d'éolien installés en Europe on constate que le foisonnement n'est que de 1,7 GW (2,3%) au pire moment et de 45 GW soit 63% au maximum. (figure 3

ci-dessous) Quelque soit la puissance installée l'intermittence est une fatalité et réclame des palliatifs carbonés pour le soutenir et ce d'autant plus que le pari de l'éolien sera fort. (Cf Etude Hubert Flocard).

Le seul argument opposé à ces chiffres est « cela ne marche pas car nous n'insistons pas assez » Ce fut aussi la devise hilarante des shadocks.

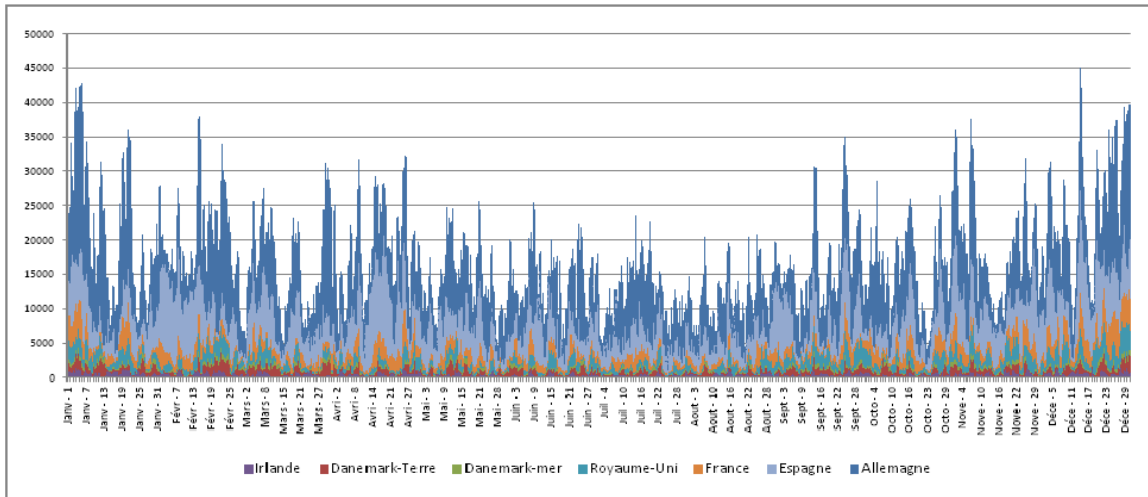


Figure 3 Cumul des puissances éoliennes - heure par heure - de six pays de l'ouest européen. Les puissances sont données en MW.

L'économie

1 Offrir nos espaces et nos ressources à l'Europe,

Le site du ministère de la transition écologique affiche l'analyse de RTE dans un très contestable document « vrai-faux »

« RTE confirme l'intérêt de l'accroissement des renouvelables dans le mix électrique : « Dans la plupart des cas, la croissance de la production renouvelable en France aura pour effet de se substituer à des productions au gaz et au charbon hors de France, et concourront donc à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle européenne. » (bilan prévisionnel 2019)

Lorsqu'elles fonctionnent, les éoliennes françaises se substituent principalement à des installations de production utilisant des combustibles fossiles en France ou en Europe » .

Le ministère complète en affirmant que la part consommée en France est de 55% et 22% à l'étranger. Ce qui est naturellement faux car ce genre de statistique ne tient qu'au pas horaire et que l'équilibre du réseau demande soit des exportations spontanées soit l'arrêt d'une production de base, peu émettrice de CO₂, pour pouvoir accueillir une énergie intermittente couplée à des turbines à gaz.

L'aveu est là : Notre production électrique n'est pas carbonée mais devant la montée en puissance des oppositions en Allemagne et un espace réduit, les espaces français doivent être offerts à ceux qui ont choisi d'autres mix énergétiques.

Pourquoi pas ? Mais pas dans les conditions économiques envisagées.

La difficulté de l'éolien provient du fait qu'il soit moins propulsé par les lois du marché chères à Bruxelles que par une idéologie dominante pour laquelle on a habillé les conditions du marché. L'éolien décarbone bien un peu ce qui est fortement carboné. Les projets en France sont destinés à servir l'Europe du Nord et du Sud.

2 L'effet sur le prix de vente de l'électricité

Citons André Merlin, (La Tribune 16/02/2022) président du directoire de RTE et conseiller spécial au commissaire européen

Il n'y a pas qu'un seul marché de l'électricité en Europe. Mais plusieurs marchés nationaux couplés les uns aux autres. La responsabilité de choisir son mix énergétique revient toujours aux États membres. D'abord, il faut comprendre qu'on utilise les moyens de production dans l'ordre de préséance économique. Par conséquent, le prix relevé par les bourses d'électricité fonctionne sur le principe de la vente au prix marginal, c'est-à-dire correspondant à la dernière unité appelée pour satisfaire la demande dans chaque État membre. Il s'agit dans de nombreux pays des centrales à énergie fossile très sensibles à l'évolution des prix des hydrocarbures, notamment en ce moment, puisque celui du gaz explose. Ce qui influe sur le prix de l'électricité payé par le consommateur, même en France en période de pointe, alors que le gaz représente une part minime de notre mix électrique[...].

Madame Kroes quand elle était commissaire européen à l'énergie et à la concurrence a déclaré que l'objectif de l'UE était de faire **converger** les prix de gros. Ils convergent mais au détriment des français et malgré le fait que notre mix fasse peu appel au gaz. Plus d'énergies intermittentes c'est plus de gaz

en Europe et du gaz fluctuant et sporadique qui démarre au coût marginal.

Le problème repose en grande partie sur l'organisation du marché européen mais les énergies intermittentes ne permettent pas de découpler le marché entre prix d'électricité et prix de gaz. (Jacques Percebois CREDEN le 15/10/2021, interview de Vincent Lequeux)

3 Un soutien abusif et destructeur

L'éolien bénéficie d'un soutien actif pour le rendre compétitif. La cour des comptes dans son rapport « le soutien aux énergies renouvelables » met en exergue le poids des engagements passés et à venir. 140 milliards et 110 milliards jusqu'en 2046. Le soutien aux ENR thermiques étant marginal. Le prix du KWh pour le consommateur se trouve ainsi fortement inflaté hors taxe carbone. Une commission parlementaire dénonce aussi ce soutien, le sénat dans son rapport d'information N°445 parle d'un poids excessif dans le budget de l'état et d'un mécanisme financier « fort peu démocratique car le parlement est exclu » et « incontrôlable ».

La seule justification à l'éolien maritime est de « faciliter son acceptation sociale » révèle la cour. Elle fournit aussi le montant des appels d'offres sur l'éolien en mer : De 130€ à 329€ avec une indexation sur l'inflation. Cette disparité des coûts tient aux implantations et est nécessaire devant l'intermittence. Faut il rappeler que le coût de l'ARENH est de 42,60€/MWh ? La cour souligne pudiquement que les trajectoires financières annoncées, basées sur une baisse des coûts, sont « marquées par de fortes incertitudes ». Le sénat dénonce 40 milliards d'euros de soutien aux deux appels d'offres de 2011 et 2013 pour une production espérée de 2% de la production française.

La nécessité de faire monter les prix de gros est donc flagrante pour soulager les compensations à verser et le budget de

l'état. Le consommateur sera de toutes façons perdant car la charge figurera à une ligne ou une autre sur sa facture. Du point de vue de la « com » il sera plus élégant de faire peser la responsabilité sur le producteur que sur les taxes.

Le pilotage du programme éolien examiné par la cour comme celui des ENR, manque de cohérence, de transparence, de contrôle et ne permet pas au parlement d'exercer son rôle..

Le montant du soutien à l'éolien est exagéré tel que le souligne la cour au regard de sa contribution à l'approvisionnement électrique du pays. Il faut privilégier d'autres formes d'ENR non intermittentes et investir dans le stockage STEP ou l'hydraulique. RTE souligne le gisement potentiel de 1800 MW d'hydraulique de barrages dont le bénéfice serait sans commune mesure au système électrique.

4 L'impact industriel

Le marché des turbines se répartit entre un danois (Vestas), deux allemands(Siemens-Gamesa et Nordex), un américain (GE) et les chinois. La France perçoit moins de 50% de la valeur ajoutée industrielle et moins de 25% de la valeur ajoutée dans la fabrication. On pourrait espérer au vu de l'effort demandé aux français un plus juste retour dans la balance commerciale et le PIB.

5 Un gaspillage de ressources pour les français

Les garanties de prix d'achat et le niveau des appels d'offres attirent en France des fonds de pension étrangers. On voit ainsi prospérer avec l'argent du contribuable et du consommateur français des fonds de pension comme Macquarie Capital (Australien) Global infrastructure partners, Embridge, Ardian funds, APG, Siemens Financial Services, la Stadtwerke München, un fond de pension des

collectivités publiques danoises ! (Public Pension Denmark)... (Source Agence internationale de l'énergie « World Energy Outlook 2019 ») On pourrait espérer que vu la problématique de l'avenir de nos retraites que les dividendes de l'éolien nourrissent l'avenir des français plutôt que l'obérer. Nous avons plus de devoirs à garantir l'avenir des français que ceux des salariés étrangers.

Il est inconcevable que devant l'évasion de telles masses financières nous ne pouvions pas les capter par les mécanismes qui nous ont permis de réaliser un programme électro nucléaire. « *Les financiers ne font jamais si bien leurs affaires que lorsque l'état les fait mal* » (Talleyrand). Chaque pays est responsable de son mix et l'Europe qui évoque si souvent l'alignement et la solidarité est incapable de structurer un véhicule financier pour servir sa population plus que la livrer à un capitalisme mondial dont chinois. Cette fausse écologie sert à nourrir la grande finance.

L'environnement

1) Des principes écornés

La stratégie nationale bas carbone dans son rapport environnemental (P70-71) énonce les obligations de la France vis-à-vis des directives 2009/147/CE et 92/43/CEE instaurant les zones habitat 2000. Le rapport insiste sur la nécessité de veiller à la qualité de ces zones. A la page 162 il cite les « effets antagonistes de certaines énergies renouvelables[...] sur la préservation de la biodiversité ». Nous avons aujourd'hui des études environnementales escamotées.

La stratégie nationale pour la mer et le littoral (P20) énonce des nobles principes de protection et de vigilance vite balayés quelques pages plus bas lorsqu'on évoque l'éolien maritime. Talleyrand encore « *Appuyez vous toujours sur les principes, ils finiront par céder* »

La population a besoin d'avoir confiance dans ces gouvernants et les objectifs de son pays. Il en va de l'adhésion à la citoyenneté et à la nation. Cette adhésion ne peut se faire que par la confiance. Celle-ci est chaque jour érodée par ce type de manipulation.

CONCLUSION

1 Une véritable lutte contre le carbone

Il est primordial de mobiliser les ressources contre le carbone à bon escient avec un esprit d'efficacité. L'éolien en France accroît nos émissions de CO2 et un parc éolien est donc contraire aux accords internationaux.

L'effort doit porter désormais sur ce qui devrait être le corollaire de tout parc éolien , la mise en œuvre de capacités de stockage à travers des STEP

Le soutien national doit se porter sur les énergies renouvelables thermiques depuis la méthanisation à la géothermie etc .

2 Une économie rétablie

Au vu de l'évasion financière de l'effort national vers des pays étrangers seule la loi du marché si souvent invoquée doit présider à l'établissement d'un parc éolien,

c'est-à-dire sans soutien public si l'inefficacité d'une telle solution électrique devait quand même être retenue. Il serait hypocrite de prétendre qu'il s'agit d'une expérience à soutenir tant on nous vante les parcs éoliens européens du nord. La courbe d'expérience est acquise sinon les études environnementales seraient plus poussées. L'Allemagne a réduit son soutien aux ENR électriques à 37.23€/MWh soit -43% par rapport à 2021. On pourrait encore accepter un prix garanti à 42.6€/MWh soit au prix de l'ARENH.

3 Pas de parc éolien sans nouvelles règles de marché

L'affaire Ukrainienne aura selon le chef de l'état des impacts profonds.

On peut d'ors et déjà imaginer qu'avec une Allemagne dépendante du gaz russe à 60% auquel elle tourne désormais le dos et un coût de l'électricité dépendant du coût marginal gaz les prix de l'électricité vont s'envoler davantage. Développer de l'éolien c'est exposer le prix de l'électricité à l'inflation géante du gaz demain.

Ces futurs appels d'offres sans de nouvelles règles de marché et d'achat conduiront au pire.

Pour ces raisons la mer doit rester vierge.

Références

AGEB (2021) Energieverbrauch zieht wieder an, Communiqué de presse du 21 décembre 2021, en ligne : <https://ag-energiebilanzen.de/energieverbrauch-zieht-wieder-an/>

AGORA Energiewende (2022) Die Energiewende in Deutschland: Stand der Dinge 2021 Rückblick auf die wesentlichen Entwicklungen sowie Ausblick auf 2022, en ligne : <https://www.agora-energie-wende.de/veroeffentlichungen/die-energie-wende-in-deutschland-stand-der-dinge-2021/>

BDEW (2021) Die Energieversorgung 2021 – die Zahlen des Jahres 2021, Communiqué de presse du 21 décembre 2021, en ligne : <https://www.bdew.de/service/anwendungshilfen/die-energie-versorgung-2021/>

Umweltbundesamt (2021) Deutlich weniger erneuerbarer Strom im Jahr 2021, Communiqué de presse n° 50/21 du 15 décembre 2021, en ligne : <https://www.umweltbundesamt.de/presse/pressemitteilungen/deutlich-weniger-erneuerbarer-strom-im-jahr-2021>

Allemagne-Energie (2022), Allemagne : arrêt définitif de trois centrales nucléaires le 31 décembre 2021, en ligne : <https://allemagne-energies.com/2022/01/02/allemagne-arrêt-définitif-de-trois-centrales-nucléaires-le-31-décembre-2021/>

RWE Power (2021) Stilllegungen zum Jahresende: RWE setzt gesetzlich festgelegten Ausstieg aus Kohle und Kernkraft um, Communiqué de presse du 30 décembre 2021, en ligne : <https://www.rwe.com/presse/rwe-power/2021-12-30-rwe-setzt-gesetzlich-festgelegten-ausstieg-aus-kohle-und-kernkraft-um>

BNetzA (2021) Kraftwerksliste, En ligne : https://www.bundesnetzagentur.de/DE/Sachgebiete/Elektrizitaet undGas/Unternehmen_Institutionen/Versorgungssicherheit/Erzeugungskapazitaeten/Kraftwerksliste/kraftwerksliste-node.html

Allemagne-Energie (2018) Aix-la-Chapelle : Inauguration du chantier pour la première interconnexion électrique entre la

Belgique et l'Allemagne ce mardi 30 octobre 2018, en ligne : <https://allemagne-energies.com/2018/11/01/aix-la-chapelle-inauguration-du-chantier-pour-la-premiere-interconnexion-electrique-entre-la-belgique-et-lallemagne-ce-mardi-30-octobre-2018/>

TenneT (2020) TenneT starts Trial Operation of NordLink. Communiqué de presse du 9 décembre 2020. TenneT TSO GmbH. En ligne : https://www.tennet.eu/fileadmin/user_upload/Company/News/German/Fischer/2020/20201209_PM_TenneT_NordLink_Probeoperation_Markteintritt_EN.pdf

Bundesnetzagentur (2022), Netzausbau, Monitoringbericht, en ligne : <https://www.netzausbau.de/Vorhaben/uebersicht/report/de.html>

Bundesnetzagentur (2022) smard Der Strommarkt im Jahr 2021 en ligne : <https://www.smard.de/page/home/topic-article/444/206664>

EPEX SPOT (2021) Trading at EPEX SPOT 2021. EPEX SPOT. En ligne : https://www.epexspot.com/sites/default/files/2021-05/21-03-15_Trading%20Brochure.pdf

FfE (2021) Deutsche Strompreise an der Börse EPEX Spot in 2020. FfE Forschungsgesellschaft für Energiewirtschaft mbH. En ligne : <https://www.ffegmbh.de/kompetenzen/wissenschaftliche-analyse-n-system-und-energiemaerkte/strommarkt/1040-deutsche-strompreise-an-der-boerse-epex-spot-in-2020>

OFATE (2021) Mémo sur la loi allemande sur les énergies renouvelables 2021. 22 janvier 2021. Office franco-allemand pour la transition énergétique. En ligne : <https://energie-fr-de.eu/fr/systemes-marches/actualites/lecteur/memo-sur-la-loi-allemande-sur-les-energies-renouvelables-2021.html>

/20/ Allemagne-Energies (2021) Le nouveau gouvernement allemand veut accélérer la transition énergétique, en ligne : <https://allemagne-energies.com/2021/12/08/le-nouveau-gouvernement-allemand-veut-acceler-la-transition-energetique/>

Allemagne-Energies (2021) Évolutions récentes de la sortie progressive du charbon en Allemagne, en ligne : <https://allemagne-energies.com/2021/04/17/evolutions-recentes-de-la-sortie-progressive-du-charbon-en-allemande/>

UBA (2022) Finale Klimabilanz 2020: Emissionen sanken um 41 Prozent gegenüber 1990, Communiqué de presse n° 5/2022 du 20 janvier 2022, en ligne :
<https://www.umweltbundesamt.de/presse/pressemitteilungen/finale-klimabilanz-2020-emissionen-sanken-um-41>
“World Energy Outlook 2019” AIE,

Rapport de la cour des comptes de 2018

Rapport du sénat N°442

Compte rendu commission de l’assemblée nationale

BNetzA (2021) EEG-Umlage 2022 beträgt 3,723 ct/kWh, communiqué de presse du 15.10.2021, en ligne :

https://www.bundesnetzagentur.de/SharedDocs/Pressemitteilungen/DE/2021/20211015_EEGUmlage.html?nn=265778

Plateforme d’information des 4 gestionnaires des réseaux de transport en Allemagne (2021) EEG-Umlage 2022 beträgt 3,723 Cent pro Kilowattstunde – Bundeszuschuss senkt Umlage um 0,934 Cent pro Kilowattstunde, communiqué de presse du 15.10.2021, en ligne :

<https://www.netztransparenz.de/portals/1/2021-10-15%20Pressemitteilung%20EEG-Umlage%202022.pdf>

BMWi (2021) Altmaier: „EEG-Umlage 2022 sinkt auf den niedrigsten Stand seit 10 Jahren“, communiqué de presse du 15.10.2021, en ligne :

<https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Pressemitteilungen/2021/10/20211015-altmaier-EEG-umlage-2022-sinkt-auf-den-niedrigsten-stand-seit-10-jahren.html>

TransnetBW (2021), Transnet BW veröffentlicht vorläufige Netzentgelte für 2022, communiqué de presse du 01/10/2021, en ligne :

<https://www.transnetbw.de/de/presse/presseinformationen/presseinformation/transnetbw-veroeffentlicht-vorlaeufige-netzentgelte-fuer-2022>

Rapports RTE de 2005 à 2020